L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 29 OCTOBRE 1845.

PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE.

Nouvelle-Orléans :
MERCREDI MATIN, 29 OCTOBRE 1845.

CANDIDATS WHIGS :
POUR GOUVERNEUR,
WILLIAM DEBUYS.
POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
EDWARD SPARROW.

IL N'est dit rien, comme d'ordinaire, dans l'*European Times* de Wilmer & Smith, à l'obligeance de M. Bravo, qui est l'agent de ces Messieurs dans notre ville.

Dans la séance d'hier soir, le conseil de la Seconde Municipalité a adopté à l'unanimité une résolution portant que ce Conseil demande la coopération du Maire et des Conseils de la première et de la troisième Municipalité aux dispositions à prendre pour recevoir dignement en cette ville, l'honorable JOHN C. CALHOUN.

OHIO. Les bonnes nouvelles de l'Ohio se confirment pleinement. Le locofocisme est vaincu, et la prépondérance reste aux whigs dans la Législature d'Etat. Le Sénat est assuré aux whigs, qui ont gagné quelques membres dans la Chambre des Représentants. Le vote populaire est aussi en leur faveur. Le *State Journal* de l'Ohio dit sous la date du 18 : "D'après toutes les apparences, la majorité whig sera au moins de six au Sénat, et de dix à seize à la Chambre."

1°. On lit dans un article, publié par l'Whig de Saint-Landry consacré à Messieurs DEBUYS et SPARROW :

"Depuis l'émission de notre dernier numéro, ces Messieurs ont eu des relations plus étendues avec les habitans de notre paroisse; et c'est avec une vive satisfaction que nous annonçons à nos amis éloignés que St. Landry, toujours fidèle à ses principes, a forcé son code pénal à bonne raison par suite de ce contact avec les représentans de sa croyance politique. Le général Debuys s'est conquis une part de l'affection du peuple, que ni les intrigues ni les calomnies ne pouvent lui enlever. Nous l'avons déjà dit, ses manières simples et sans prétentions; son abord facile; sa conversation pleine de sens et de droiture; la franche et précise exposition de ses opinions sur les principes de la politique du pays, unis à la dignité et à la courtoisie de l'homme du monde lui ont gagné tous les cœurs sans du pays, et ont attaché à son nom une popularité immense et irrésistible.

CHRONIQUE LOCALE.

Abraham Myers et Catherine Hartwell, ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir volé quatre douzaines de couteaux dans le magasin de M. McCutcheon. Ils ont été envoyés en prison pour être jugés à la Cour Criminelle.

Une séance spéciale de la Cour Criminelle aura lieu vendredi prochain. Le grand jury a été notifié d'avoir à aller visiter les prisons et les maisons de travail de cette Municipalité.

Nombre de chefs d'accusations ont été préparés par l'avocat de district, pour être soumis au grand jury à la prochaine assemblée.

HAVANA. — L'arrivée du brick *Tiki*, nous a mis en possession de nos journaux de la Havane jusqu'au 23 courant.

On a découvert dans l'île des Pins, qui se trouve près de la côte méridionale de Cuba, de magnifiques carrières de marbre, et une compagnie s'est formée pour les exploiter; le général O Donnell est à la tête de cette compagnie.

Un vice-officier ayant été tué pendant la vente à prime des billets de la Louerie royale.

Des salaires ont été très élevés à Porto-Rico durant tout le mois de septembre. Il y a eu fort peu d'arrivages.

A la Havane, la souscription en faveur des victimes du désastre de Matanzas, s'est élevée à plus de $14,000.

VERA CRUZ. — La barque Elizabeth, arrivée de la Havane à Philadelphie, a apporté des nouvelles de Vera Cruz jusqu'au 3 courant; elles étaient venues par le paquebot-a-vapeur anglais Avon. Ce navire avait apporté 20 passagers de la Havane; parmi eux se trouvaient M. de Bocanegra et un général de division du parti de Santa-Anna : tous les deux sont bannis du Mexique par le parti Herrera qui domine maintenant tout le Mexique.

HAITI. — Un extra du Herald de New York nous donne des nouvelles de Porte au Prince jusqu'au 28 du mois dernier.

Un mouvement insurrectionnel a eu lieu à Leogane le 25 septembre. Il paraît que le général Riché, qui commandait cet endroit, a refusé de reconnaître la déposition du nouveau gouvernement et la reinstallation de Herard. Le gouvernement a été provenu à temps par l'un des conspirateurs, et il a pris les mesures nécessaires pour réprimer le mouvement aussitôt qu'il éclatait. Quarante des principaux meneurs ont été arrêtés, vingt-cinq ont été jugés sur le champ, douze autres ont été mis en jugement et condamnés; dix ont été exécutés, plusieurs l'étaient du Président.

EUROPE.

Arrivée de Hibernia.

Le navire à vapeur Hibernia, capt. Ryrie, parti de Liverpool le 1, est arrivé à Boston le 19 à 9 heures et demie, après une traversée de moins de quinze jours.

ANGLETERRE.

Le Caledonia était arrivé en Angleterre le 28 septembre, après une traversée de retour de onze jours et demie. Le Massachusetts était arrivé le 30 du même mois, et le Great Western le 3 courant.

Le coton avait baissé de 1,8, et le marché était calme, par suite de l'importance du stock en main. Il n'y avait pas eu de mouvement marqué depuis le départ du Great Britain. Le marché aux provisions n'était un peu calme, le matériel moins demandé; le sucre avait baissé et se demandait peu, tandis que le café étranger avait subi un léger mouvement de hausse.

Le taux de l'intérêt s'est élevé, par suite de la rareté d'argent, que causent les spéculations sur les chemins de fer. On refuse l'escompte à moins de 3 pour cent. La dernière législature a fait quelques actes heureusement, de sorte que la spéculation a pris un nouvel essor. On n'est plus seulement sur les chemins de la métropole qu'elle se porte, c'est aussi sur les chemins des provinces.

Du reste, malgré la récolte des céréales sera mauvaise, tout aussi bien que celle des pommes de terre. Le droit d'importation sur la farine est maintenant à 10s. 10d. par baril.

La situation des districts manufacturiers est des plus satisfaisantes.

FRANCE.

—On lit dans le Moniteur :

"Le gouvernement vient de recevoir les premiers rapports de M. le capitaine de vaisseau Romain-Desfossés, commandant la station française de Bourbon, sur le combat livré, le 19 juin, à la garnison hova du fort de Tamatave (Madagascar), par les corvettes françaises le Berceau et la Zélée, et la corvette anglaise le Conway, à l'effet de réprimer les actes de violence et de spoliation commis à l'égard des traitans des deux nations.

"Ainsi que l'ont déjà annoncé les brints indirects parvenus à la connaissance du public, nous avons eu à déplorer, dans ce combat, la perte de plusieurs de nos compatriotes. Les morts sont au nombre de 19; les blessés de 40.

"Au 1er janvier dernier, le gouvernement était débiteur, envers les titulaires de cautionnements, d'une somme de 254,451,287 francs, appartenant à 57,110 individus, ce qui donne pour chacun une moyenne de 4,105 francs. Sur ces 57,110 titulaires de cautionnements, 49,787 sont en fonctions, et 7,313 hors de fonctions. Le service essayé ainsi, pour la totalité, par ministères, 29 ministères, 53 instruction publique, 531 intérieur, 3,360 travaux publics, 501 guerre, 138 marine, 25,987 finances.

"Au 1er janvier 1844, les cautionnements inscrits et dont les fonds ont été employés aux dépenses générales de l'état pendant la période précédente, s'élevaient à 192 millions 965,908 francs; les cautionnements qui ont été versés au trésor, en exécution des lois des 28 avril 1816 et 25 juin 1841, et dont les budgets des mêmes années ont établi la recette, sous la ressource extraordinaire, seulement à 65,422,000 francs, ce qui donne un total de 258,387,908 francs, portée en recette aux budgets. Les opérations auxquelles ont donné lieu, depuis le 1er avril 1841, les créations et les augmentations d'emplois, les augmentations ou les réductions dans les fixations des cautionnements, ont élevé ceux-ci de 16,343,379 francs, formant le total général ci-dessus de 254,451,287 francs.

—Parmi les chemins de fer votés par les chambres lors de leur dernière session, cinq restent encore à adjuger. Or, pour soumissionner ces cinq chemins, il a été déjà consentit trente quatre compagnies, au capital de quatre millions. Sans entrer dans aucun détails sur la situation de ces diverses compagnies, nous dirons qu'il en existe huit pour le chemin de Paris à Strasbourg, six pour le chemin de Tours à Nantes, cinq pour le chemin de Creil à Saint Quentin, onze pour le chemin de Paris à Lyon, six enfin pour celui de Lyon à Avignon.

—M. Washington Irving, chargé d'une mission spéciale des Etats-Unis, est arrivé à Paris.

—Nous lisons dans le National de l'Ouest :

"Le grève des ouvriers tanneliers continue, et, malgré des circonstances très favorables pour terminer des débats qui suivent jusqu'ici un cours pacifique, l'ordre et la paix n'ont pas été un seul instant troublés.

"La police a fait une prescription chez la mère, un jour de réunion de la société des tanneliers, légalement autorisée, elle a soumis les membres présens d'ouvrir leur caisse pour visiter leurs papiers, et cette visite n'ayant amené aucun résultat, elle s'est bornée à la saisie d'un livret contenant les noms des sociétaires. Pareille chose s'était passée à Paris, lors de la grève des charpentiers : ici, comme à Paris, les ouvriers sont restés calmes, et cette mesure rigoureuse, cette descente, opérée avec un luxe mécessoumis d'agens, a eu pour seul effet d'apprendre une fois de plus aux travailleurs que, si le gouvernement ne leur accorde pas de protection, au moins, il ne leur ménage pas la surveillance.

"Sous un prétexte dérober une banalité consacrée dans une phrase passée à l'état de formule, dès les premiers jours de la grève, cinq ouvriers ont été arrêtés. Le mandat d'amener les implique dans une accusation commune, celle d'avoir parcouru les ateliers pour débaucher leurs camarades restés à leurs travaux, et les forcer à se mettre en grève. Si nous en croyons cependant les rapports qu'on nous adresse, les faits consignés dans le mandat du juge d'instruction se borneraient à une conversation sur la voie publique, et nous ne sachions pas qu'aucune violence ait été exercée par les ouvriers faisant grève sur ceux qui ne la faisaient pas. Mais sous un régime paternel, où la liberté individuelle est si universellement respectée, la prison préventive infligée aux réclamans est naturellement la prima ratio, quand la justice se mêle des débats de salaire. La prudence lui conseillerait la mansuétude; nous ne savons pourquoi elle écoute plus volontiers des avis d'intimidation. Peut-être est-ce en vertu de ce nouvel adage que, dans un pays de liberté et d'égalité, selon la charte, le peuple a seulement droit à l'impôt et à la conscription."

—Le consul de France à Bahia (Brésil) a adressé à M. le ministre des affaires étrangères un rapport fort intéressant qui signale la découverte, à quatre-vingts lieues de la ville, d'une abondante mine de diamant, qui est déjà, pour la province de Bahia, une source de richesses incalculables.

Cette mine gît dans un endroit désert, inaccessible, et par conséquent inhabité. Sa découverte est l'effet du hasard. Le chef d'une riche compagnie anglaise a déjà acheté et exploité une partie des premières ouvertures de ses produits. Comme l'exploitation est abandonnée au premier venu, c'est à qui arrivera pour partager le butin. Le consul, dit en terminant son rapport, que ce lieu sauvage et isolé a compté déjà de huit à neuf mille emigrans de tout les points du Brésil, qui sont venus planter là leurs tentes et extraire les riches produits de cette mine.

—M. le maréchal Bugeaud, dans la position difficile où il s'est placé vis-à-vis de l'opinion publique, aurait bien voulu, vis-à-vis du ministère, attendre et certains journaux conservateurs, et par la plupart des feuilles qui appartiennent à l'opinion contraire, M. le maréchal Bugeaud, disons-nous, ne sait plus à quel saint se recommander. Dans son embarras à trouver un organe qui consente, sinon à être l'apologiste de sa peau-rouge et de sa situation, du moins à le faire connaître, il s'est adressé à la feuille libérale qui se publie à Périgueux, et voici ce que l'Echo de Vesone nous apprend aujourd'hui :

"Nous avons enfin ce qui s'est passé à Soulberg entre le ministre de la guerre et le maréchal Bugeaud. Les journaux qui en ont parlé avant nous en savaient à parler apparente, ils n'en savaient pas le fond; et c'est pour mettre nos lecteurs à autre chose qu'à une vaine conjecture, basée sur des circonstances purement extérieures, que nous avons entendu les documens précis que nous soumettons à même de publier.

"Il est très-vrai, comme l'ont dit ces feuilles, que l'entrevue a été bonne et affectueuse. Le vieux maréchal a traité le gouverneur de l'Algérie comme son fils, et l'a embrassé à plusieurs reprises, en entendant le développement qu'il lui a donné de ses plans et de ses vues d'organisation coloniale.

"Le maréchal Soult conçoit pleinement satisfait des explications que le gouverneur lui a données sur la circulaire adressée aux chefs de corps, dans le but de savoir des soldats lesquels d'entre eux acceptaient les titre et les avantag e de colons. Il a remplis que ce document n'avait pas la portée dictatoriale que quelques journaux, et notamment la Presse, lui donnaient, qu'il a valu au gouverneur le titre de jacha révolté. Il a reconnu que le gouverneur n'était pas sorti de ses attributions de général en chef, et qu'il n'avait en rien violé les règles et les devoirs de la hiarchie militaire, que c'était là une demande d'un simple document statistique qui ne liait nullement le gouvernement, et qui pouvait être d'une grande utilité pour l'avenir de notre colonie.

"Quant au système de colonisation militaire du gouverneur, il a été débattu; mais le vieux maréchal l'a bien apprécient et complètement approuvé, sauf à n'est pas prononcé définitivement, et a accepté purement et simplement pour son compte la proposition de M. le maréchal Bugeaud, consistant à faire nommer une commission de pairs de France, de députés et d'hommes capables, pris en dehors des chambres, pour venir sur les lieux examiner la question.

"Voilà où en sont les choses, et le maréchal Bugeaud est bien décidé à ne rentrer au siége de son gouvernement que lorsque cette garantie aura été à ses vues consciencieusement et irréfragablement arrêtées.

"Si on lui refuse cette satisfaction, comme le résultat de l'enquête ne lui est pas favorable, il se retire, laisse à d'autres responsabilité du système colonisateur, selon lui, et inefficace de l'administration et de la colonisation purement civile.

"Le retour du maréchal Bugeaud à Alger est donc douteux encore, car il a à lutter, sinon contre le ministère de la guerre lui-même, du moins contre la bureaucratie du ministère de la guerre et contre les cabales de l'intrigue mystérieuse dont le journal de M. Girardin s'est fait le défenseur et l'appui. Il ne tardera pas à se rendre à Paris, et là, en videra le débat devant le conseil des ministres."

—La Presse dit qu'il est question de l'envoi d'un commissaire en Algérie, pour juger sur les lieux ce qui a été fait par M. le maréchal Bugeaud, et ce que y aurait à faire dans le sens d'une colonisation sérieuse. Cette mission serait, dit-on, confiée à M. Magne, député.

On lit à ce sujet dans un journal de l'Opposition :

—On ne doit attendre aucun résultat de la mission que M. Magne vient d'obtenir en Algérie. Ce député devrait visiter nos possessions du Nord de l'Afrique, mais il ne voulait pas faire le voyage à ses dépens. En conséquence, il chargea M. Duchâtel d'intervenir auprès du ministre de la guerre pour en obtenir à son profit une mission quelconque, avec indemnité. M. Soult, à ce qu'il paraît, a d'abord fait quelques difficultés, parce que M. Magne s'est montré un peu trop partisan de M. Bugeaud; mais il s'est laissé persuader par l'insistance de M. le ministre de l'intérieur, et il a nommé M. Magne commissaire chargé d'inspecter les progrès de la colonisation dans le nord de l'Afrique.

Cette nomination semblerait prouver qu'il y a accommodement entre ces deux ministres, et que les calomnies de M. Soult. Car autrement, on ne comprendrait pas que ce dernier eut consenti à charger d'une mission partielle un ami de M. Bugeaud. Il est certain à l'avance que le rapport de M. Magne sera hautement favorable à tout ce qu'a fait le maréchal gouverneur.

—Nous lisons dans le Moniteur industriel :

"Les chemins de fer, les fonds publics, tout est en baisse. Pourquoi ? Nul ne le sait. Cette crise allège la situation de la place, celui-là les fraudeurs de bonefice, un troisième les souscriptions dans les chemins de fer à adjuger, un quatrième une coalisation des puissants de l'endroit, un cinquième les élections et la main du roi.

"C'est-à-dire que la baisse est une mer dont les flots sont tantôt soulevés, tantôt abaissés, sans qu'on puisse voir la main qui les abaisse ou qui les soulève.

"Mais ce spectacle est de jour en jour plus scandaleux, plus désolant. Chacun, sans argent et sans crédit, veut, à tout prix, obtenir les bénéfices que l'entrepreneur seul retire en engageant son talent, son argent et son crédit. En un mot, presque tout le monde veut gagner sans rien produire, et gagner vite, en aventurant ce qu'il n'a pas.

"Et comment nourrir? Mais à quoi cet exemple ne sert pas ? Non-seulement plusieurs réussissent, mais encore il y a des hommes si puissans qui ont intérêt à continuer, et à exploiter ces tripotages.

"La baisse n'a pas intérêt le jeu. Seulement, les habiles semblent avoir intérêt à la baisse. Mais elle ne pourrait leur être long-temps favorable. Aussi la baisse n'est probablement pas loin."

La rareté de l'argent, qui se fait sentir plus en plus chaque jour sur la place, commence à éveiller sérieusement l'attention de la plupart des journaux.

Il est bien facile d'en apprécier les motifs. Les nombreux retraits de la cause d'épargne et les versemens d'inscription de 5 pour cent ont pendant quelques temps amené des capitaux sur la place; mais ces ressources ne suffisent plus, attendu qu'il n'y a peut-être pas de spéculateurs qui n'aient une grande partie de leurs fonds disponibles placés en dépôt dans quelques-unes des compagnies formées pour l'exécution des diverses lignes de chemins de fer projetées. Nous avons déjà dit que les trente-quatre compagnies qui sont constituées pour soumissionner les cinq lignes de Tours à Nantes, de Paris à Strasbourg, de Creil à Saint-Quentin, de Paris à Lyon et de Lyon à Avignon, absorbent en ce moment près de 300 millions, et comment ne faudra-t-on pas plus que 50 millions pour commencer ces cinq lignes, on réclame à grands cris l'adjudication qui rendra les 250 millions restans. Cette ressource sera, en effet, importante, et elle pourrait rendre un peu d'aisance à la place. Mais elle sera tout-à-fait vaine si l'on ne prend pas quelque moyen d'arrêter les énormes consignations qui sont faites inutilement pour le versement des cautionnes formées en vue de chemins de fer, qui ne pourront être adjugés que dans un an.

Quelques-unes de ces compagnies ont pris d'elles-mêmes la sage résolution ou de restituer provisoirement les dixième ou vingtième de leur, en annonçant que le premier versement aurait lieu après l'adoption des lois relatives à ces chemins de fer, ou elles ont annoncé en se constituant qu'elles ne feraient rien verser avant cette époque, mais toutes les nouvelles compagnies ne sont pas dans ce cas, et sur cinquante compagnies, il y en a à peu près la moitié qui ont fait opérer et qui gardent les premiers versemens. Ces état de choses rendra encore long-temps l'état de la place précaire, et nous croyons que les chambres devront, à la prochaine session, apporter quelque mesure pour réprimer un pareil abus, qui menace d'engloutir toutes les ressources de la fortune publique.

—Un ingénieur anglais, Sir Georges Cowley, a écrit au Mechanics' Magazine pour proposer deux plans destinés à empêcher les accidens de chemins de fer provenant du choc des trains entre eux ou de déraillement de la locomotive. Il propose d'abord d'établir un énorme tampon en tête de chaque locomotive et de chaque wagon de grands coussins et matelas bien rembourrés de quelque matière élastique, afin d'amortir l'effet d'une collision soudaine. Il voudrait, d'après son second plan, que l'on pourvût les roues de devant des locomotives de trois coulisses, ou d'un plus grand nombre, de manière à s'engrainer avec les rails pour le cas où les roues de la locomotive viendraient à dévier de leur position régulière; de cette manière, la machine continuerait à marcher en droite ligne jusqu'à ce qu'on put l'arrêter, ce qui, dans bien des cas, empêcherait les accidens qui résultent des déraillemens.

—L'Angleterre ne paraissait pas, jusqu'à présent très préoccupée des aggravations de tarif résultées ou projetées par l'association allemande des douanes. Le presse anglaise, elle-même, n'a pas traité ce sujet avec ses passions habituelles ; et lorsque le Zollverein a conclu avec le Belgique le traité du 1er septembre 1844, elle a montré, dans l'appréciation de cet acte diplomatique, une certaine réserve.

D'après cela on pourrait croire, au premier abord, que la Grande-Bretagne assiste, avec une sorte d'indifférence, au mouvement de tarifs qui s'effectue dans une partie de l'Europe. Il n'en est rien. Non-seulement, d'un œil inquiet, les nouvelles restrictives adoptées par plusieurs peuples du continent, pour repousser les produits manufacturés d'origine anglaise. Ce sont des représailles qu'on exerce.

Les nations qui entrent dans la carrière industrielle et mercantile adoptent les anciennes traditions de la Grande-Bretagne : elles lui empruntent certaines dispositions de ses lois sur la navigation ; elles s'appropriant l'esprit de ses tarifs d'autrefois ; elles se créent une marine, et font des tentatives pour établir des colonies ; enfin, leur diplomatie s'applique à conclure des traités de commerce et de navigation, dans l'intérêt de la production nationale.

Tout cela inquiète vivement le cabinet de Londres, et quoiqu'il n'ait point donné d'éclat aux négociations qui devaient arrêter ce mouvement, il est néanmoins certain que sa diplomatie a été fort active, et que les tarifs du Zollverein surtout lui ont paru menaçans pour son commerce extérieur. Cela résulte clairement d'une note de lord Aberdeen adressée au comte de Westmoreland, que ce dernier a été chargé de communiquer au cabinet de Berlin, et qui vient d'être livrée à la publicité.

Le cabinet de Londres se plaint de l'attitude indécise et des réponses évasives du cabinet prussien chargé de stipuler pour l'association. La Prusse, en effet, tout en assurant qu'elle est dans les meilleures dispositions, tout en engageant le cabinet anglais à faire les premières ouvertures, garde une position pesée dont se le comte de Westmoreland, si le comte Aberdeen, n'ont pu la faire sortir.

L'Angleterre aurait d'abord voulu que l'initiative vint de la Prusse ; mais lorsqu'elle a vu que le cabinet de Berlin se renfermait dans une sorte d'immobilité, lord Aberdeen a fait les premières ouvertures et a formulé clairement les avantages que l'Angleterre pourrait faire aux provinces allemandes en retour d'un abaissement du tarif du Zollvereyen.

(Constitutionnel.)

—Le Moniteur publie des renseignemens sur le commerce extérieur du Brésil en 1843. Le gouvernement brésilien ne publie pas de documens officiels sur le commerce extérieur de l'empire, mais les transactions ont été évaluées approximativement à un chiffre moyen annuel de 410 millions, y compris les opérations considérables du commerce interlope.

Plus de la moitié des opérations se concentrent dans la capitale. Rio Janeiro a présenté en 1843, un mouvement commercial officiellement évalué à 218,988,000fr. dont 129,256,000fr. à l'importation, et 108,388,000fr. à l'exportation. Le mouvement général de la navigation avait été de 1,709 navires et 370 mille tonneaux.

Pour Bahia, l'ensemble des échanges s'était élevé à 81,918,000 fr., dont 24,687,500 à l'entrée et 20,130,500 à la sortie. Le mouvement de la navigation avait été de 486 navires et de 115,200 tonneaux.

A Maragnan, en 1844, l'ensemble des échanges s'est élevé à 12,276,000fr. dont 6,697,000 à l'entrée et 5,579,000 à la sortie. Le mouvement de la navigation avait été de 147 navires et de 32,400 tonneaux.

Enfin, le port de Para ajoutait à ces chiffres, en 1843 un peu plus de 7 millions et un total de 170 navires et 25,700 tonneaux.

Ainsi, les opérations réunies de ces quatre points présenteraient :

1o. Une valeur d'environ 307 millions : 2o un mouvement de transport de 2,512 batimens et de 551,300 tonneaux.

Le commerce extérieur de Rio, dont la valeur n'a voit presque pas varié de 1841 à 1842, a présenté en 1843, un chiffre de près de 238 millions, somme supérieure à celle qu'avaient donnée les deux années précédentes, d'environ 12 millions à l'importation, et de 3 à 4 millions à l'exportation.

Les opérations de la contrebande comme aussi les expéditions plus ou moins clandestines de marchandises alimentant la traite des côtes d'Afrique, et certaine fabrique lui-même, peuvent ajouter au chiffre officiel 50 à 52 millions, ce qui porterait à 290 millions environ le prix de la valeur générale du commerce de Rio Janeiro.

La part de la France dans ce commerce avait été, en 1841, de 21,600,000fr; réduite en 1842 à 18,000,000 fr. elle a, en 1843, atteint 24,337,000fr., dont 19,011,000fr. à l'importation et 5,326,000fr. à l'exportation.

Le total des recettes de la douane de Rio Janeiro a été, en 1843, de 8 milliards 866 millions 874 000 (reis ou de 23,908 000fr.; sur ce chiffre, 19,173 000 ont été perçus à l'importation, et 4,732,000 à l'exportation.

Le total de la dette publique, au 1er janvier 1844, n'était que de 30 millions 500 mille milreis, ou de 82 millions qu'en 1843, année dont la perception était déjà restée de 5 millions au-dessous de celle de 1841.

—Nous avons annoncé l'autre jour qu'un chimiste, Anglais, avait trouvé un moyen pour éteindre promptement les incendies, en projetant de l'eau, non au lieu d'eau pure, de l'eau contenant, dans certaines proportions, un mélange de chlorure de calcium. Les expériences faites jusqu'ici sur une petite échelle avaient donné des résultats satisfaisans. Nous apprenons aujourd'hui qu'une grande épreuve a eu lieu à Toulon, chargé par M. le ministre de la marine de faire un essai de son procédé pour maîtriser rapidement les incendies.

—Un Anglais, habile tireur, vient de gagner un singulier pari. Il est amusant de raconter par l'Orateur de Limoges : "L'Anglais a placé sur une cible une carte complètement blanche, et s'est engagé à y imprimer, avec un pistolet et des balles préparées à cet effet, une marque représentant le nez de peluc. Il s'est placé à trente-cinq pas et a fait partir le coup de sa carte, et la carte blanche a été immédiatement transformée en sept de pique."

—On lit dans le Gazette de Mons :

"Au sein de notre ville de Mons, il vient de se jouer une partie de cartes telle qu'il s'en joue entore, depuis le temps à suite dans les donjons de la féodalité. Cette partie s'est jouée, cette énormité connue, non pas dans l'ombre, mais à l'éclat du jour, en présence d'un témoin, aux rayons du soleil. Voici le fait; que nous tenons d'une bouche sûre, tous quatre acteurs de cette scène. En conséquence, il chargea M. Duchâtel d'intervenir auprès du ministre de la guerre pour en obtenir à son profit une mission quelconque, avec indemnité. M. Soult, à ce qu'il paraît, a d'abord fait quelques difficultés, parce que M. Magne s'est montré un peu trop partisan de M. Bugeaud; mais il s'est laissé persuader par l'insistance de M. le ministre de l'intérieur, et il a nommé M. Magne commissaire chargé d'inspecter les progrès de la colonisation dans le nord de l'Afrique.

Cette nomination semblerait prouver qu'il y a accommodement entre ces deux ministres, et que les calomnies de M. Soult. Car autrement, on ne comprendrait pas que ce dernier eut consenti à charger d'une mission partielle un ami de M. Bugeaud. Il est certain à l'avance que le rapport de M. Magne sera hautement favorable à tout ce qu'a fait le maréchal gouverneur.

—Nous lisons dans le Moniteur industriel :

"Les chemins de fer, les fonds publics, tout est en baisse. Pourquoi ? Nul ne le sait. Cette crise allège la situation de la place, celui-là les fraudeurs de bonefice, un troisième les souscriptions dans les chemins de fer à adjuger, un quatrième une coalisation des puissants de l'endroit, un cinquième les élections et la main du roi.

"C'est-à-dire que la baisse est une mer dont les flots sont tantôt soulevés, tantôt abaissés, sans qu'on puisse voir la main qui les abaisse ou qui les soulève.

"Mais ce spectacle est de jour en jour plus scandaleux, plus désolant. Chacun, sans argent et sans crédit, veut, à tout prix, obtenir les bénéfices que l'entrepreneur seul retire en engageant son talent, son argent et son crédit. En un mot, presque tout le monde veut gagner sans rien produire, et gagner vite, en aventurant ce qu'il n'a pas.

"Et comment nourrir? Mais à quoi cet exemple ne sert pas ? Non-seulement plusieurs réussissent, mais encore il y a des hommes si puissans qui ont intérêt à continuer, et à exploiter ces tripotages.

"La baisse n'a pas intérêt le jeu. Seulement, les habiles semblent avoir intérêt à la baisse. Mais elle ne pourrait leur être long-temps favorable. Aussi la baisse n'est probablement pas loin."

La rareté de l'argent, qui se fait sentir plus en plus chaque jour sur la place, commence à éveiller sérieusement l'attention de la plupart des journaux.

Il est bien facile d'en apprécier les motifs. Les nombreux retraits de la cause d'épargne et les versemens d'inscription de 5 pour cent ont pendant quelques temps amené des capitaux sur la place; mais ces ressources ne suffisent plus, attendu qu'il n'y a peut-être pas de spéculateurs qui n'aient une grande partie de leurs fonds disponibles placés en dépôt dans quelques-unes des compagnies formées pour l'exécution des diverses lignes de chemins de fer projetées. Nous avons déjà dit que les trente-quatre compagnies qui sont constituées pour soumissionner les cinq lignes de Tours à Nantes, de Paris à Strasbourg, de Creil à Saint-Quentin, de Paris à Lyon et de Lyon à Avignon, absorbent en ce moment près de 300 millions, et comment ne faudra-t-on pas plus que 50 millions pour commencer ces cinq lignes, on réclame à grands cris l'adjudication qui rendra les 250 millions restans. Cette ressource sera, en effet, importante, et elle pourrait rendre un peu d'aisance à la place. Mais elle sera tout-à-fait vaine si l'on ne prend pas quelque moyen d'arrêter les énormes consignations qui sont faites inutilement pour le versement des cautionnes formées en vue de chemins de fer, qui ne pourront être adjugés que dans un an.

Quelques-unes de ces compagnies ont pris d'elles-mêmes la sage résolution ou de restituer provisoirement les dixième ou vingtième de leur, en annonçant que le premier versement aurait lieu après l'adoption des lois relatives à ces chemins de fer, ou elles ont annoncé en se constituant qu'elles ne feraient rien verser avant cette époque, mais toutes les nouvelles compagnies ne sont pas dans ce cas, et sur cinquante compagnies, il y en a à peu près la moitié qui ont fait opérer et qui gardent les premiers versemens. Ces état de choses rendra encore long-temps l'état de la place précaire, et nous croyons que les chambres devront, à la prochaine session, apporter quelque mesure pour réprimer un pareil abus, qui menace d'engloutir toutes les ressources de la fortune publique.

—Un ingénieur anglais, Sir Georges Cowley, a écrit au Mechanics' Magazine pour proposer deux plans destinés à empêcher les accidens de chemins de fer provenant du choc des trains entre eux ou de déraillement de la locomotive. Il propose d'abord d'établir un énorme tampon en tête de chaque locomotive et de chaque wagon de grands coussins et matelas bien rembourrés de quelque matière élastique, afin d'amortir l'effet d'une collision soudaine. Il voudrait, d'après son second plan, que l'on pourvût les roues de devant des locomotives de trois coulisses, ou d'un plus grand nombre, de manière à s'engrainer avec les rails pour le cas où les roues de la locomotive viendraient à dévier de leur position régulière; de cette manière, la machine continuerait à marcher en droite ligne jusqu'à ce qu'on put l'arrêter, ce qui, dans bien des cas, empêcherait les accidens qui résultent des déraillemens.

—L'Angleterre ne paraissait pas, jusqu'à présent très préoccupée des aggravations de tarif résultées ou projetées par l'association allemande des douanes. Le presse anglaise, elle-même, n'a pas traité ce sujet avec ses passions habituelles ; et lorsque le Zollverein a conclu avec le Belgique le traité du 1er septembre 1844, elle a montré, dans l'appréciation de cet acte diplomatique, une certaine réserve.

D'après cela on pourrait croire, au premier abord, que la Grande-Bretagne assiste, avec une sorte d'indifférence, au mouvement de tarifs qui s'effectue dans une partie de l'Europe. Il n'en est rien. Non-seulement, d'un œil inquiet, les nouvelles restrictives adoptées par plusieurs peuples du continent, pour repousser les produits manufacturés d'origine anglaise. Ce sont des représailles qu'on exerce.

Les nations qui entrent dans la carrière industrielle et mercantile adoptent les anciennes traditions de la Grande-Bretagne : elles lui empruntent certaines dispositions de ses lois sur la navigation ; elles s'appropriant l'esprit de ses tarifs d'autrefois ; elles se créent une marine, et font des tentatives pour établir des colonies ; enfin, leur diplomatie s'applique à conclure des traités de commerce et de navigation, dans l'intérêt de la production nationale.

Tout cela inquiète vivement le cabinet de Londres, et quoiqu'il n'ait point donné d'éclat aux négociations qui devaient arrêter ce mouvement, il est néanmoins certain que sa diplomatie a été fort active, et que les tarifs du Zollverein surtout lui ont paru menaçans pour son commerce extérieur. Cela résulte clairement d'une note de lord Aberdeen adressée au comte de Westmoreland, que ce dernier a été chargé de communiquer au cabinet de Berlin, et qui vient d'être livrée à la publicité.

Le cabinet de Londres se plaint de l'attitude indécise et des réponses évasives du cabinet prussien chargé de stipuler pour l'association. La Prusse, en effet, tout en assurant qu'elle est dans les meilleures dispositions, tout en engageant le cabinet anglais à faire les premières ouvertures, garde une position pesée dont se le comte de Westmoreland, si le comte Aberdeen, n'ont pu la faire sortir.

L'Angleterre aurait d'abord voulu que l'initiative vint de la Prusse ; mais lorsqu'elle a vu que le cabinet de Berlin se renfermait dans une sorte d'immobilité, lord Aberdeen a fait les premières ouvertures et a formulé clairement les avantages que l'Angleterre pourrait faire aux provinces allemandes en retour d'un abaissement du tarif du Zollvereyen.

(Constitutionnel.)

—Le Moniteur publie des renseignemens sur le commerce extérieur du Brésil en 1843. Le gouvernement brésilien ne publie pas de documens officiels sur le commerce extérieur de l'empire, mais les transactions ont été évaluées approximativement à un chiffre moyen annuel de 410 millions, y compris les opérations considérables du commerce interlope.

Plus de la moitié des opérations se concentrent dans la capitale. Rio Janeiro a présenté en 1843, un mouvement commercial officiellement évalué à 218,988,000fr. dont 129,256,000fr. à l'importation, et 108,388,000fr. à l'exportation. Le mouvement général de la navigation avait été de 1,709 navires et 370 mille tonneaux.

Pour Bahia, l'ensemble des échanges s'était élevé à 81,918,000 fr., dont 24,687,500 à l'entrée et 20,130,500 à la sortie. Le mouvement de la navigation avait été de 486 navires et de 115,200 tonneaux.

A Maragnan, en 1844, l'ensemble des échanges s'est élevé à 12,276,000fr. dont 6,697,000 à l'entrée et 5,579,000 à la sortie. Le mouvement de la navigation avait été de 147 navires et de 32,400 tonneaux.

Enfin, le port de Para ajoutait à ces chiffres, en 1843 un peu plus de 7 millions et un total de 170 navires et 25,700 tonneaux.

Ainsi, les opérations réunies de ces quatre points présenteraient :

1o. Une valeur d'environ 307 millions : 2o un mouvement de transport de 2,512 batimens et de 551,300 tonneaux.

Le commerce extérieur de Rio, dont la valeur n'a voit presque pas varié de 1841 à 1842, a présenté en 1843, un chiffre de près de 238 millions, somme supérieure à celle qu'avaient donnée les deux années précédentes, d'environ 12 millions à l'importation, et de 3 à 4 millions à l'exportation.

Les opérations de la contrebande comme aussi les expéditions plus ou moins clandestines de marchandises alimentant la traite des côtes d'Afrique, et certaine fabrique lui-même, peuvent ajouter au chiffre officiel 50 à 52 millions, ce qui porterait à 290 millions environ le prix de la valeur générale du commerce de Rio Janeiro.

La part de la France dans ce commerce avait été, en 1841, de 21,600,000fr; réduite en 1842 à 18,000,000 fr. elle a, en 1843, atteint 24,337,000fr., dont 19,011,000fr. à l'importation et 5,326,000fr. à l'exportation.

Le total des recettes de la douane de Rio Janeiro a été, en 1843, de 8 milliards 866 millions 874 000 (reis ou de 23,908 000fr.; sur ce chiffre, 19,173 000 ont été perçus à l'importation, et 4,732,000 à l'exportation.

Le total de la dette publique, au 1er janvier 1844, n'était que de 30 millions 500 mille milreis, ou de 82 millions qu'en 1843, année dont la perception était déjà restée de 5 millions au-dessous de celle de 1841.

—Nous avons annoncé l'autre jour qu'un chimiste, Anglais, avait trouvé un moyen pour éteindre promptement les incendies, en projetant de l'eau, non au lieu d'eau pure, de l'eau contenant, dans certaines proportions, un mélange de chlorure de calcium. Les expériences faites jusqu'ici sur une petite échelle avaient donné des résultats satisfaisans. Nous apprenons aujourd'hui qu'une grande épreuve a eu lieu à Toulon, chargé par M. le ministre de la marine de faire un essai de son procédé pour maîtri